FORMATION ARM

Assistant de Régulation Médicale





2 rentrées par an

La formation est ouverte aux candidats âgés de **18 ans et plus.**
Des adaptations de parcours sont possibles selon les profils

À propos

	Candidat	Sélection	Formation
Formation cursus complet	• Etre âgé de 18 ans au 31/12 de l'année d'entrée en formation • Etre bachelier ou équivalence de niveau IV ou • justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans temps plein	Dossier Entretien individuel & Test de dactylographie	11 mois
Formation cursus partiel	• Titulaire d'un ou plusieurs diplômes suivants : • Aide-soignant référentiel 2005 ou 2021 • Auxiliaire de puériculture référentiel 2005 ou 2021 • Ambulancier référentiel 2006 ou 2022 • DEAES Spécialité 2016 (DEAMP et DEAVS de niveau 3)		En fonction du ou des diplômes possibilités de dispenses et/ou d'allègement
Formation via la VAE	Expérience d'au moins un an dans une activité d'appels d'urgence	Vérification de l'éligibilité à la VAE par le livret 1 & Présentation des acquis par le livret 2	Accompagnement à la méthodologie de la VAE

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap
Dans le cadre de la charte progrès, l'institut accompagne les étudiants en situation de handicap en proposant des aménagements de formation pour répondre aux besoins particuliers des apprenants. Pour toute information, le référent handicap est à votre disposition

Qu'est ce qu'un ARM ?

L'Assistant de Régulation Médicale est le maillon initial de la chaine de secours. Il **accueille, localise et oriente les appels téléphoniques** dans un **contexte d'urgence et de détresse** au quotidien et en situation exceptionnelle. Il contribue au traitement optimal des appels et priorise l'orientation vers le médecin régulateur du SAMU Centre 15 dans le cadre d'un **travail en binôme** en fonction du degré d'urgence évalué. Il participe à **la gestion des flux et des moyens définis** par le médecin régulateur, en **assurant la traçabilité** jusqu'à la fin de la prise en charge du patient.

Quel coût ?

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 100 euros non remboursables. Frais de scolarité : Une prise en charge financière (OPCO, CPF, France Travail, Etat) est possible selon la situation des candidats. **N'hésitez pas à nous contacter ou consulter le site internet**

RNCP 38448-
Assistant de régulation médicale,
Certificateur : Institut de Formation des Professionnels de Santé
Date enregistrement de la certification : 21/12/2023

Institut de Formation des Professionnels de Santé
Campus de Tohannic 11 rue André Lwoff 56000 Vannes
Tel : 02 97 46 84 00 Fax : 02 97 46 84 04
Mel : secretaires@ifps-vannes.fr

WWW.IFPS-VANNES.FR

Quelles missions ?

Les missions de l'ARM sont régies par décret. Les compétences nécessaires à l'exercice de ses missions sont organisées en 4 blocs :

1. Réceptionner et traiter des appels adressés au SAMU-Centre 15.
2. Mobiliser et suivre des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale
3. Gérer les activités administratives, la qualité et la sécurité.
4. Etre en appui à la gestion des moyens lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours

Où peut il exercer?

Les personnes diplômées « assistant de régulation médicale » exercent leurs missions dans la fonction publique hospitalière au sein des **SAMU-Centre 15**.

La formation apporte les compétences nécessaires pour exercer au sein de **toute structure pouvant recevoir des appels d'urgence** et nécessitant des compétences de régulation et d'organisation de moyens de secours.eur diplôme leur permet d'accéder à un emploi dans le corps des assistants médico-administratif, branche assistant de régulation médicale.

Diplomation ?

Le diplôme d'Assistant de Régulation Médicale est enregistré au **niveau IV du RNCP auprès de France Compétences.** L'obtention de la certification s'effectue par une évaluation des compétences en milieu professionnel ainsi qu'en contrôle continu.
Ce diplôme est accessible par la Validation des Acquis d'Expériences (VAE)



Quelques chiffres...
10 mois
de formation
50%
d'enseignements
50%
de stage

Quels contenus ?

La formation dure 42 semaines dont :
21 semaines de formation théorique
Les unités d'enseignement se répartissent sur 4 blocs

Bloc de compétence 1 : Traitement d'un appel dans le cadre du SAMU-C15
Module 1.a : Rôle et cadre d'exercice de l'ARM
Module 1.b : Situation d'urgence
Module 1.c : Communication et la gestion des réactions comportementales
Bloc de compétence 2 : Mobilisation et suivi des moyens opérationnels
Module 2.a : Parcours patient et ressources associées
Module 2.b : Moyens opérationnels liés au traitement de la demande
Bloc de compétence 3 : Traitement des informations, qualité et sécurité
Module 3.a : Traitement des informations et informatique
Module 3.b : Qualité-sécurité-gestion des risques
Bloc de compétence 4 : Situation sanitaire exceptionnelle
Module 4.a : Gestion des moyens en situation exceptionnelle
Module 4.b : Communication, comportement et traitement des informations en situation exceptionnelle

21 semaines de stage pratique
5 semaines de stage de découverte (SAMU-C15, Service de soins, Ambulance privée, centre d'appels...)
16 semaines de stage métier en SAMU-Centre 15

Quelles Méthodes pédagogiques ?

L'enseignement en centre comprend des cours magistraux, des travaux dirigés et des temps de mise en pratique au sein **d'une salle de régulation simulée**... Au cours de sa formation, l'élève ARM sera guidé pour favoriser sa progression dans le cadre du projet pédagogique de l'Institut et développer des aptitudes professionnelles indispensables au métier d'ARM.
En outre, il bénéficiera d'un **suivi pédagogique individualisé**

Qualités requises...

Organisation
Capacité d'écoute
Travail en équipe
Rigueur
Capacité d'analyse
Esprit d'initiative
Maîtrise de soi
Maîtrise de la note de synthèse